



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Toulouse, le **27 NOV. 2018**

La Rectrice de l'Académie de Toulouse,
Chancelière des universités

à

Mesdames, Messieurs les chefs
d'établissement des lycées publics et privés
sous contrat

Rectorat

Direction des Examens
et Concours
DEC 3

Référence
n° NM/KD/OG-2019

Inspection pédagogique
régionale

Dossier suivi par
Karel Dassonville
IA - IPR de SVT

Affaire suivie par
Noémie MARTINEL
Responsable de bureau

Corinne DUPONT
Gestionnaire

Téléphone
05 36 25 70 94

Courriel
dec3@ac-toulouse.fr

Adresse postale
CS 87 703
31 077 Toulouse Cedex 4

Localisation géographique
75 rue Saint Roch
31 400 Toulouse

Objet : Olympiades académiques de Géosciences - session 2019 : inscriptions
Réf. : Note de service n° 2013-053 du 9 avril 2013 (B.O.E.N. n° 16 du 18-04-2013)

Dans le cadre de l'année internationale de la planète Terre, ont été créées à la session 2008 les premières olympiades académiques des géosciences, qui viennent compléter le concours général existant au niveau des classes de terminale. Elles s'adressent à tous les lycéens des classes de première des séries scientifiques des établissements publics et privés sous contrat.

La démarche préconisée vise à développer chez les élèves une nouvelle culture scientifique en soulignant le lien étroit entre les géosciences, les autres disciplines et un riche éventail de métiers. En outre, cette démarche a pour objectif de stimuler chez les élèves l'initiative et le goût de la recherche en abordant les géosciences de manière ouverte.

Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie académique. Parmi ces élèves, chaque département de l'académie verra son meilleur candidat récompensé.

Ce concours se déroule sous la forme d'**une seule épreuve écrite de quatre heures**. Le sujet proposé est constitué de deux à quatre exercices distincts qui s'appuient sur les programmes de collège, de seconde générale et de première scientifique.

L'épreuve se déroulera le jeudi 28 mars 2019 de 8 heures à 12 heures.

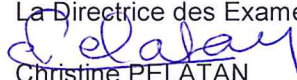
La date limite des inscriptions est fixée au vendredi 8 février 2019, délai de rigueur.

Les candidats ayant effectué une demande d'aménagement dans le cadre des épreuves anticipées du baccalauréat peuvent en bénéficier pour les Olympiades de Géosciences. Afin que le dossier soit traité avant le début des épreuves, il est nécessaire de le préciser lors de l'inscription, soit avant le 8 février 2019.

Il est souhaitable que l'inscription des lycéens s'effectue sur la base du volontariat et que les professeurs prennent une part active à leur motivation. Des ressources sont disponibles sur le site académique des SVT : disciplines.ac-toulouse.fr/svt

L'inscription aux Olympiades académiques de Géosciences est obligatoire pour les élèves qui participent aussi à la sélection nationale pour les Olympiades internationales des Géosciences (IESO). L'inscription aux IESO s'effectue parallèlement à celle aux Olympiades académiques, sur le site de « *Sciences à l'Ecole* », jusqu'au 5 décembre 2018.

Vous transmettez à la DEC par courriel à l'adresse dec3@ac-toulouse.fr la liste des candidats inscrits à l'aide du document joint en annexe.

Pour la Rectrice et par délégation,
Pour le Secrétaire Général empêché,
La Directrice des Examens et Concours

Christine PELATAN